

## Une entente entérinée à forte majorité

Réunies en conseil fédéral extraordinaire les 18 et 19 novembre derniers, les déléguées ont pris connaissance des détails de l'entente de principe intervenue entre la FIQ et le gouvernement du Québec. Cette entente comprend les matières intersectorielles et sectorielles. Elles ont décidé, à forte majorité, de recommander son acceptation aux membres de la Fédération. Si, à leur tour, les membres l'acceptent, cette entente deviendra la prochaine convention collective de plus de 58 000 professionnelles en soins du Québec.



## 19 et 20 janvier prochain

### Référendum sur l'entente

Les 19 et 20 janvier prochain, dans l'ensemble des établissements de la FIQ, les professionnelles en soins seront appelées à se prononcer sur l'entente de principe.

D'ici là, surveillez vos tableaux d'affichage, une assemblée générale sera convoquée dans votre établissement.

Au moment de cette assemblée, un document plus exhaustif vous sera alors remis.

Participez en grand nombre, votre équipe locale sera en mesure de répondre à toutes vos questions!



## CSSS de Saint-Jérôme

### Les professionnelles en soins de l'établissement dénoncent les conditions de travail exécrables

La FIQ et le Syndicat des professionnelles en soins de Saint-Jérôme ont organisé le 10 novembre dernier un rassemblement devant l'Hôpital régional de Saint-Jérôme afin de dénoncer la dégradation du climat et des conditions de travail au CSSS de Saint-Jérôme. Une pétition de près de 450 signatures a d'ailleurs été remise à la direction à cet effet.

[Lire le communiqué](#)



### Action nationale de la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics

Parce que la lutte continue contre ce gouvernement arrogant, la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics organisait hier une action de blocage nationale à Montréal, avec action simultanée dans plusieurs régions.